



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 10 juillet 2025, à 15 h 38, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Karl Ferraro
Rolande Balma	Geneviève Héon
Lysa Bélaïcha	Sylvain Joly
Reine Bombo-Allara	Sylvain Larocque
Alvaro Cueto	Carl Lévesque
Nathalie Delisle	Jonathan Tabarah

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication, en conformité avec l'article 332.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* :

Affine Lwalalika

Absences :

Marc-Antoine Azouz
Jacques Lemire
Marjolaine Mercier

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

1. OUVERTURE

COX-250710-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

COX-250710-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-250710-1.3**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**3. COMMUNICATIONS****4. FINANCES****5. RESSOURCES HUMAINES****6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****7. BIENS IMMOBILIERS****8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****COX-250710-8.1****ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1322 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT VISANT À ACQUITTER UN MONTANT CONFORMÉMENT À UN JUGEMENT FINAL RENDU PAR LA COUR SUPÉRIEURE (SD-2025-1176)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1322 décrétant un emprunt visant à acquitter un montant conformément à un jugement final rendu par la cour supérieure.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****11. AFFAIRES DIVERSES****12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION****13. CLÔTURE**

COX-250710-13.1**PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

COX-250710-13.2**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 15 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers